

Signature des conventions entre Hermanville-sur-Mer (FR) et Vevcani (MK)



BASSE-NORMANDIE MACÉDOINE



Le 17 janvier 2011, le maire de Hermanville-sur-Mer, Monsieur Jacques Lelandais et le maire de Vevcani, Monsieur Pero Ilievski, ont signé les accords de coopération entre ces deux villes. Cette signature se concrétisera avec l'échange des jeunes et des fonctionnaires, le développement des écoles et des médiathèques, la coopération dans le domaine du tourisme et du patrimoine culturel. La délégation d'Hermanville-sur-Mer, composée de 11 personnes (des élus et des techniciens) s'est rendu à Vevcani pendant la période du Carnaval de la ville, une tradition locale et culturelle macédonienne. Les deux maires ont évoqué les points communs de deux villes au niveau de l'architecture, de la culture et de l'histoire, s'engageant pour une coopération productive. La signature intervient suite à plusieurs réunions techniques qui ont permis d'échanger sur les objectifs globaux. Pendant cette visite de six jours, la délégation bas-normande et les différents représentants de la ville de Vevcani, ont organisé plusieurs ateliers en présentant les deux régions et leurs structures. Les ateliers étaient organisés fonction des intérêts de la coopération, et ont permis d'évoquer le folklore, l'égalité de genre, les technologies de l'information et de la communication &

« La signature des conventions réponds à nos objectifs et formalise notre coopération. Cette convention est très importante pour notre politique de développement local" - a dit M. Ilievski, le maire de Vevcani.

La convention triennale entrera en vigueur au début de cette année. Le jumelage des villes fait partie du Programme de coopération décentralisée entre la Région Basse-Normandie et la Macédoine.